ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 39748

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le manque de places à l'examen du permis de conduire. En effet, et ce depuis plusieurs années, les professionnels du secteur pointent les dysfonctionnements liés au délai d'attente à l'examen de conduite du permis de conduite en cas d'échec de l'élève. Dans certains territoires, les délais d'attente s'élèvent à quatre mois, et jusqu'à six mois en cas de nouvel échec de la part du candidat. Acteurs à part entière de la prévention et de la sécurité routière, les professionnels des auto-écoles s'inquiètent du manque croissant d'inspecteurs en charge des examens. Cette carence manifeste nuit au bon déroulé de la formation, à la fois pour les élèves dont l'enseignement de la conduite souffre d'une trop longue attente, et pour les professionnels dont les exigences de réussite et les pressions liée à celle-ci ne permettent pas de répondre dans les meilleures conditions à leurs missions d'enseignement. Elle lui demande donc ses intentions afin de répondre au déficit d'inspecteurs dans le cadre de l'examen du permis de conduire.

Données clés

Auteur : Mme Jacqueline Maquet
Circonscription : Pas-de-Calais (2e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39748
Rubrique : Sécurité routière
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 8 octobre 2013, page 10508
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)